



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1843

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement HU'S-MAP - Report de l'attribution du solde de la participation financière - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec l'INSERM U851

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguët, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

**Séance publique du 29 novembre 2010****Délibération n° 2010-1843**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement HU'S-MAP - Report de l'attribution du solde de la participation financière - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec l'INSERM U851**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon a décidé d'apporter son soutien financier au programme de recherche Hu'S-MAP dans le cadre des projets de recherche et de développement (R&D) de Lyonbiopôle sur la période 2007-2010. Le conseil de Communauté a ainsi approuvé, par délibération n° 2007-4427 du 15 octobre 2007, son engagement afin de permettre à la Communauté urbaine de Lyon de signer une convention-cadre avec OSEO Innovation, le 28 janvier 2008, ainsi qu'une convention d'application financière avec l'unité INSERM U851 (Institut national de la santé et de la recherche médicale), le 18 août 2008.

L'enjeu principal du projet Hu'S-MAP est de développer des technologies innovantes dans le cadre du développement de nouvelles thérapeutiques pour des applications anti-infectieuses, notamment contre le virus de l'hépatite B (VHB). Cette technologie pourra être transférée à de nouvelles thérapeutiques contre la grippe et la dengue.

Pour rappel, les partenaires de l'unité INSERM U851 sont deux entreprises de biotechnologies basées à Lyon (PX'Monoclonals, filiale lyonnaise de Protein'eXpert et Genoway).

Le comité de suivi du projet Hu'S-MAP, réuni le 22 septembre 2010, a pu constater que les travaux initialement prévus dans le cadre du projet ont été conduits de manière conforme au planning. Un certain nombre de difficultés techniques ont été résolues au cours de la seconde année et des avancées scientifiques et technologiques de premier ordre ont été apportées.

Les retards observés dans certaines parties du programme ont toutefois conduit les partenaires (PX'Monoclonals, Genoway et l'unité INSERM U851) à solliciter une demande de report du versement du solde de la subvention. Au vu de l'ensemble des travaux présentés et de la demande de prolongation faite par les partenaires, le comité de suivi a décidé de prolonger la durée de la convention afin de permettre cette modification.

L'article 7 (modalités de versements) de l'avenant à la convention d'application financière prendra en compte cette modification et autorisera, notamment, le versement du solde de la participation financière, soit 188 327,32 € courant 2011.

Aussi, il est proposé au conseil de Communauté d'approuver l'avenant à la convention d'application financière 2007-2010 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

**1° - Approuve :**

a) - le report de l'attribution du solde de la participation financière d'un montant de 188 327,32 € au profit de l'unité INSERM U851 dans le cadre du soutien au projet de recherche et de développement HU'S-MAP en 2011,

b) - l'avenant à la convention d'application financière 2007-2010 à intervenir entre la Communauté urbaine et l'unité INSERM U851.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1294, le 11 septembre 2006, pour la somme de 6 000 000 € en dépenses.

**4° - La dépense** d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - compte 204 200 - fonction 90 - opération n° 1294.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.**